

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 16 FEVRIER 2024**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
Procurations : 2
Absente : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Monsieur BECHETOILLE Xavier à Monsieur BRUNET Jean-Marie, Monsieur DOLADILLE Damien à Monsieur PARENT Philippe

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

9 - OBJET : AMENAGEMENT DE LA RD 987 GRAND RUE DANS LA TRAVERSEE DE BOURG – ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 23 novembre 2023 a été approuvée la convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à passer avec l'Agence technique départementale « Lozère Ingénierie » concernant l'aménagement de la RD987 – Grand Rue.

Dans le cadre de leur prestation, mission d'Assistance à maîtrise d'Ouvrage (AMO), l'Agence technique départementale « Lozère Ingénierie » a procédé à la phase « assistance au choix du bureau d'études » soit :

- Rédaction du cahier des charges et des documents de la consultation pour le recrutement du maître d'œuvre ;
- Assistance lors de la consultation ;
- Assistance dans l'examen des propositions, la rédaction du rapport d'analyse des offres, le choix du prestataire et la passation du marché.

Ainsi, suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié le 14 décembre 2023 dont la remise des offres était fixée au 19 janvier 2024, 12h00, les entreprises suivantes ont répondu :

- Groupement FRAYSSINET Conseils et Assistance à Mende (48) et GENIEGRAPHIC à Beaumont (07) ;
- Groupement BONNET et TEISSIER Architectes à Mende (48), JARDINS et PAYSAGES à Rignac (12) et SARL AMAT Bureau d'études au Chastel-Nouvel (48) ;
- Groupement SARL FAGGE et Associés à Mende (48) et Luc LEOTOING à Clermont-Ferrand (63) ;
- Groupement SCP Christophe FOURCADIER à Millau (12), Frédérique VERDIER à Compeyre (12) et Pauline TABOURY à Compeyre (12) ;
- Groupement Cabinet RENE GAXIEU à Mende (48) et EXetTERRA à Nîmes (30).

Monsieur le Maire présente les offres ont été analysées :

- Groupement FRAYSSINET Conseils et Assistance et GENIEGRAPHIC :
 - Taux de rémunération : 5.45 %
 - Missions principales : 61 900 €
 - Autres missions : 4 160 €
Soit 66 060 € HT
 - Délai proposé : 6 semaines calendaires
- Groupement BONNET et TEISSIER Architectes JARDINS et PAYSAGES et SARL AMAT Bureau d'études :
 - Taux de rémunération : 4.20 %
 - Missions principales : 47 670 €
 - Autres missions : 4 540 €
Soit 52 210 € HT
 - Délai proposé : 24 semaines calendaires
- Groupement SARL FAGGE et Associés et Luc LEOTOING :
 - Taux de rémunération : 5.00 %
 - Missions principales : 56 750 €
 - Autres missions : 4 600 €
Soit 61 350 € HT
 - Délai proposé : 22 semaines calendaires
- Groupement SCP Christophe FOURCADIER Frédérique VERDIER et Pauline TABOURY :
 - Taux de rémunération : 5.50 %
 - Missions principales : 62 425 €
 - Autres missions : 5 760 €
Soit 68 185 € HT
 - Délai proposé : 20 semaines calendaires
- Groupement Cabinet RENE GAXIEU et EXetTERRA :
 - Taux de rémunération : 6.86 %
 - Missions principales : 77 845 €
 - Autres missions : 4 000 € (OPC inclus dans mission de base)
Soit 81 845 € HT
 - Délai proposé : 18 semaines calendaires

Suite à négociation en date du 12 février 2024, l'analyse des offres définitive est la suivante :

- Groupement FRAYSSINET Conseils et Assistance et GENIEGRAPHIC :
 - Taux de rémunération : 5.26 %
 - Missions principales : 59 670 €
 - Autres missions : 4 160 €
Soit 63 830 € HT (Remise de 2 230 €)
 - Délai proposé : 15 semaines calendaires
- Groupement BONNET et TEISSIER Architectes JARDINS et PAYSAGES et SARL AMAT Bureau d'études :
 - Taux de rémunération : 4.00 %
 - Missions principales : 45 400 €
 - Autres missions : 4 540 €
Soit 49 940 € HT (Remise de 2 270 €)
 - Délai proposé : 24 semaines calendaires
- Groupement SARL FAGGE et Associés et Luc LEOTOING :
 - Taux de rémunération : 4.00 %



- Missions principales : 45 400 €
- Autres missions : 3 750 €
Soit 49 150 € HT (Remise de 12 200 €)
- Délai proposé : 22 semaines calendaires
- Groupement SCP Christophe FOURCADIER Frédérique VERDIER et Pauline TABOURY:
 - Taux de rémunération : 5.30 %
 - Missions principales : 60 155 €
 - Autres missions : 5 280 €
Soit 65 435 € HT (Remise de 2 750 €)
 - Délai proposé : 20 semaines calendaires
- Groupement Cabinet RENE GAXIEU et EXetTERRA :
 - Taux de rémunération : 5.99 %
 - Missions principales : 68 020 €
 - Autres missions : 1 000 € (OPC inclus dans mission de base)
Soit 69 020 € HT (Remise de 12 825 €)
 - Délai proposé : 18 semaines calendaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNER le groupement SARL FAGGE et Associés, Mandataire et Luc LEOTOING, Co-traitant aux conditions suivantes :
 - Taux de rémunération : 4.00 % ;
 - Missions principales : 45 400 € ;
 - Autres missions : 3 750 € ;
⇒ Soit 49 150 € HT
 - Délai proposé : 22 semaines calendaires.
- AUTORISER Monsieur le Maire à satisfaire à toutes les démarches nécessaires à la commande et à l'exécution de cette mission.

Le Maire,

Samuel SOULIER



Envoyé en préfecture le 17/02/2024

Reçu en préfecture le 17/02/2024

Publié le



ID : 048-214801326-20240216-916022024-DE